

Inauguration d'une salle informatique à la résidence universitaire Jules-Mousseron

Un espace de travail qui dépasse les salles de cours



L'université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis (UVHC) et le comité local des œuvres universitaires, le CLOUDS de Valenciennes, viennent d'inaugurer une salle informatique aménagée au cœur de la résidence Jules-Mousseron à Aulnoy-les-Valenciennes. Parce que le développement des technologies de l'information et de la communication et les nouveaux modes de vie étudiants ont déplacé les curseurs en matière de temps et, surtout, de lieux de travail...

Quoi de plus normal qu'une salle informatique sur un campus, me direz-vous ? Si les technologies de l'information et de la communication - que l'on ne peut déjà plus qualifier de « nouvelles », désormais - font progressivement leur entrée dans tous les foyers, il pouvait sembler une hérésie de ne pas en équiper un site universitaire. Sauf que... Ce dont il s'agit, ici, ce n'est pas tant d'équiper une salle de cours mais un lieu de vie étudiant, une résidence universitaire.

« *Avant, les temps et les lieux d'enseignement étaient bien identifiés. Aujourd'hui, bon nombre d'étudiants ont, en marge de leurs activités scolaires, un travail qui leur permet de financer leur formation. En dehors des heures de cours, ils étudient donc différemment - parfois tard le soir - et en divers lieux. A commencer par leur chambre, au cœur de la résidence universitaire* », explique la présidence de l'UVHC Marie-Pierre Mairesse, qui justifie là l'investissement conjoint de l'université et du CLOUDS (*).

S'il ne s'agit pas « *de préciser qui fait quoi* » - « *Seul a prévalu, dans ce projet, l'intérêt de l'étudiant !* », insiste la présidente -, rappelons pour mémoire que le comité local des œuvres universitaires a financé l'installation de cette salle informatique d'une vingtaine de postes et équipée en WIFI et que l'université en assurera la maintenance et le tutorat, dans le cadre de cours dispensés par des étudiants à d'autres étudiants.



Volontaires et rémunérés, ces tuteurs ont pour mission d'aider les étudiants dans l'utilisation de leur espace



Mmes Madeuf et Mairesse au cours de l'inauguration

numérique de travail (un espace accessible depuis le site de l'université, dont Marie-Pierre Mairesse a souhaité qu'il soit encore plus utilisé) et dans la préparation du certificat informatique et Internet (C2I). Obtenu au terme d'une formation de 26 heures, le C2I atteste de ce que l'étudiant maîtrise les compétences informatiques indispensables à la poursuite d'études supérieures.

De son côté la présidente du CLOUDS, Frédérique Madeuf, a-t-elle évoqué les autres partenariats entre l'université et le comité local des œuvres universitaires : les journées d'immersion des lycéens programmées en mars, les portes ouvertes, les inscriptions, les concerts et autres projets culturels, l'hébergement et la gestion du patrimoine immobiliers, etc. : « *La liste est encore longue et notre ambition est d'aller encore plus loin dans l'amélioration des conditions de vie des étudiants* », poursuit Mme Madeuf.

A.H.

(*) *Cette salle permet effectivement aux étudiants qui ne possèdent pas d'ordinateur de pouvoir travailler selon des plages horaires différentes de celles des salles de cours : de 12h à 14h et de 18h30 en semaine, de 9h30 à 12h le samedi matin*